



The mark of responsible forestry

# ATTESTATION

## Certificate

### DE CERTIFICATION DE CHAÎNE DE CONTRÔLE FSC®

### Of Chain of Custody FSC certification

**Société**  
*Company*

**CONSTANTIA JEANNE D'ARC**  
52300 VECQUEVILLE

**N° Chaîne de contrôle**  
*Chain of Custody N°*

**FCBA-COC-000476**

**Activité / Activity**

**Fabrication d'emballages alimentaires / Manufacturing of food packagings**

Classe de produit (*)	Domaine d'application (*)	Catégories FSC	Méthode
P5.4	Papier emballages alimentaires / Food wrapping paper	FSC Mix	Transfert

(\*) Classe de produit en référence au FSC STD 40 004a V2.1 / Definition of "Class of product" makes reference to FSC STD 40 004a V2.1

La chaîne de contrôle de la société désignée ci-dessus est conforme aux exigences du :  
*The chain of custody of the company appointed above is in compliance with the requirements of*  
**FSC-STD-40-004 V2.1; FSC-STD-50-001 V1.2**

Cette attestation certifie que la société désignée est autorisée à fournir des produits FSC® dans les domaines cités ci-dessus, tels que certifiés par FCBA.  
*This document certified that the company designated is allowed to supply wood products or wood based products, as well as FSC® Controlled Wood products in scopes mentioned above, as certified by FCBA*

Ce certificat lui-même ne constitue pas la preuve qu'un produit en particulier fourni par son titulaire est certifié FSC [ou FSC Controlled Wood]. Les produits offerts, expédiés ou vendus par le titulaire ne peuvent être considérés comme couverts par la portée de ce certificat que si une revendication FSC® est clairement indiquée sur les factures et documents d'expédition.

*This certificate itself does not constitute evidence that a particular product supplied by this holder is FSC-certified [or FSC Controlled Wood]. Products offered, shipped or sold by the certificate holder can only be considered covered by the scope of this certificate when the required FSC® claim is clearly stated on invoices and shipping documents.*

Ce document atteste la certification de la chaîne de contrôle FSC®, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger d'évolution ou de décision qui seraient prises en cours d'année à l'examen des résultats des audits de suivi.

Ce document est propriété de FCBA. En cas de retrait de la Marque, l'original et toutes les copies devront être retournés à FCBA.

*This document testifies the certification of FSC® chain of custody, based on a permanent assessment. There can not be any evolution or decision which would be taken in the course of the year after examination of the results of the audits of follow-up. This document is the property of FCBA. In case of the mark's withdrawal, the original and all the copies must have returned to FCBA.*

\* La liste des produits et essences certifiées est disponible sur le site Internet FSC® : [info.fsc.org](http://info.fsc.org).  
The list of certified products and species is available on the FSC® website : [info.fsc.org](http://info.fsc.org).

N° de l'attestation  
Certificate Number

0145/2017

Date : 23 février 2017  
Issued : February 23th 2017

Valable jusqu'au : 22 février 2022  
Valid until : February 22th 2022

Pour l'organisme certificateur / For Certification Body

*[Signature]*  
CHRISTOPHE JOUENIN  
CONSTANTIA JEANNE D'ARC

10, rue Galilée  
77420 Champs sur Marne  
Tél : +33 (0)1 72 84 97 84



www.fcba.fr

Champs Sur Marne, le 23 février 2017

CONSTANTIA JEANNE D'ARC  
RUE DU GENERAL DE GAULLE  
52300 VECQUEVILLE  
FRANCE

Réf. courrier : 17-321-0118

**Objet : FSC Chaîne de contrôle**

*Lettre recommandée n° 2C 111 681 1518 5 avec accusé de réception*

Monsieur,

Votre demande de certification de la chaîne de contrôle FSC a été examinée par le FCBA. Au vu du dossier, nous avons le plaisir de vous **notifier la conformité** de la chaîne de contrôle FSC mise en place par votre entreprise et vous délivrons ci-joint le certificat pour :

GROUPES DE PRODUITS	P5.4 Papier d'emballages alimentaires
---------------------	---------------------------------------

*Nous vous rappelons que sur vos documents commerciaux, les produits certifiés FSC doivent faire référence à votre numéro de chaîne de contrôle que nous vous avons attribué :*

**FCBA-COC-000476**

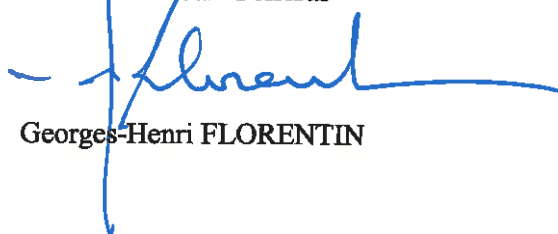
D'autre part, vous recevrez par mail un lien internet pour accéder au « FSC Brand PACK » définissant les dispositions du droit d'usage de la marque FSC.

Comme stipulé dans le contrat de certification, la marque FSC ne peut être apposée sur un produit portant l'identification d'un autre système de certification de gestion durable.

Parallèlement, nous vous précisons que nous transmettons votre dossier à FSC pour les informer de votre titularisation.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général



Georges-Henri FLORENTIN

Siège social  
10, rue Gallée  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE  
Tél +33 (0)1 72 84 97 84

*P.J : Certificat N°0145/2017*

[www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

Siret 775 680 903 00132  
APE 7219 Z  
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903